

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 02 JUIN 2021

Date de convocation : 28 mai 2021

Date d'affichage : 9 juin 2021

Présents : Mmes Anouck MINGOZZI – Marie-Hélène JOLY – MM. Éric CAPRON – Arnaud MARQUIS – Bernard VINCENT – Michel de METZ – Yann BLANCHOT – Jean-Jacques BOSSE – Guillaume FATRAS – Fabrice GARDIN

Absente excusée : Mme Gaëlle TURBANT

ORDRE DU JOUR

- Approbation du procès-verbal de la séance du 7 avril 2021
- Elections : organisation et tours de garde
- Délibération : travaux murs intérieurs de l'église
- Délibération : réfection du retable de l'église et demande de subvention

- Questions et informations diverses

Monsieur le Maire informe les membres du conseil qu'il souhaite rajouter deux points à l'ordre du jour :

- Délibération sur le devis concernant l'ossuaire et le caveau d'attente.
- Délibération sur une subvention pour le derme d'antan

Les membres du conseil approuvent à l'unanimité l'ajout de ces points à l'ordre du jour.

■ I / Approbation du procès-verbal de la séance du 07 avril 2021

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité et signé par tous les présents.

■ II / Elections : organisation et tours de garde

Monsieur le Maire rappelle les dates pour les élections départementales et régionales : les 20 et 27 juin 2021. Le changement du lieu de vote a été pris en compte par la Préfecture. Monsieur le Maire informe les conseillers de l'emplacement des bureaux de vote dans la salle des fêtes.

Deux assesseurs par scrutin. Un tableau des tours de garde est présenté par Monsieur le Maire pour avis et modification éventuelle.

Le dépouillement du scrutin régional sera priorisé.

■ III / Délibération : travaux sur les murs intérieurs de l'église.

Monsieur le Maire informe les conseillers que les travaux ont démarré à l'église. Il était prévu d'enlever les habillages, avant d'aborder le plancher, il s'est avéré que les murs sont abimés. Monsieur le Maire a demandé à l'artisan Monsieur CAILLY un devis pour ces travaux.

Ce devis s'élève à 21 671.64 € HT (23 838.80 € TTC). En parallèle, Monsieur le Maire a contacté la préfecture pour apporter un complément de subvention à celle déjà attribuée soit par le biais de la DETR ou de la DSIL. Le dossier est en cours d'étude. Le Département pourra être sollicité aussi.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents valide le devis des travaux des murs de l'église et autorise le Maire à solliciter une subvention complémentaire pour ces derniers auprès de la Préfecture et du Département.

■ IV / Délibération sur la réfection du retable de l'église et demande de subvention.

Monsieur le Maire informe les conseillers que le retable de l'église serait à restaurer. Monsieur le Maire a sollicité l'intervention d'un peintre pour sa restauration. Le devis s'élève à 10 495 € TTC.

La restauration aura lieu après les travaux (voûte, berceau, murs et plancher), ce qui permettra de solliciter une subvention auprès de la Région et du Département.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents valide le devis de réfection du retable de l'église et autorise le Maire à solliciter une subvention pour celle-ci auprès de la Région et du Département.

■ V / Délibération concernant la construction d'un ossuaire et d'un caveau d'attente

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il est obligatoire de détenir un ossuaire et un caveau d'attente dans le cimetière. Il a de ce fait demandé un devis auprès de la Société ROC ECLERC qui s'élève à un montant de 3 134 € HT (3 760 € TTC).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents valide le devis pour la construction d'un ossuaire et d'un caveau d'attente et autorise le Maire à signer tout document se référant à ce projet.

■ VI / Délibération sur l'attribution d'une subvention à la Ferme d'Antan

Monsieur le Maire rappelle que le mobilier de l'église est stocké à la ferma d'Antan depuis février 2021. Cet entreposage entraîne des sujétions quant à l'utilisation des locaux notamment en terme de locations (anniversaires...). Au titre de dédommagement, le conseil délibère pour l'attribution d'une subvention.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité des présents approuvent l'attribution d'une subvention pour la ferme d'Antan et lui accordent un montant de 1 000 €.

■ VII / Questions et informations diverses

- Monsieur le Maire va solliciter les services de la gendarmerie pour des contrôles de vitesse dans la commune.
- Travaux écluses : travaux de bordurage et végétation vont être entrepris.
- Terrain de sport : les filets ont été changés. La convention va pouvoir être signée. Celui-ci est réservé aux habitants de Creuse et sur autorisation pour les extérieurs.
- Désherbage par l'ESAT : un rappel sera fait au service de l'ESAT quant au désherbage autour des arbres fruitiers car le matériel utilisé abime la base des arbres.
- Un charme est en train de dépérir au terrain des sports.

- Festivités : Monsieur le Maire a pris contact avec les services de la Préfecture pour savoir ce qui est autorisé ou pas pour les festivités
 - o Feu de la St Jean : le couvre-feu va être ramené à 23 heures. Le repas précédant le feu n'est pas autorisé. La date du 26 juin a été évoquée. La décision sera prise en fonction de l'évolution des normes sanitaires.
 - o 14 juillet : nous attendons la date du 30 juin pour décider de ce qui est permis.
 - o Musique au bois : entre le 29 août et le 6 septembre 2021.

Séance levée à 20h45